

**DELEGATION DE SIGNATURES DU PRESIDENT, DU TRESORIER ET DU DIRECTEUR GENERAL
DE LA CCI LYON METROPOLE SAINT-ETIENNE ROANNE**

1. Administration générale

- Délégation générale du Président de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne est donnée à **Nicolas BONNET**, Directeur Général, pour signer tous actes courants d'administration générale de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne et représenter l'institution.
- Sur sa proposition, délégation est donnée - à l'exclusion de toute correspondance comportant une prise de position de la CCI, un engagement juridique ou financier - également aux personnes suivantes sur leur seul périmètre :

Périmètre	Titre	Nom du délégataire	Observations : en cas d'absence, sur leur seul périmètre
DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER		- Christophe EPALLE - Finance et comptabilité - Jeff LAVAGNE - Patrimoine et moyens généraux - Anne-Laure CHOPINEAU - Contrôle de gestion
DIRECTION COMMERCIAL ET MARKETING	DIRECTEUR	Alexandre BRAUN	- David PERRUSSEL MORIN - VENTES - Gaëlle DUPUY - BUSINESS DEVELOPPEMENT - Sandrine MOUVAND - MARKETING ET COMMUNICATION OPERATIONNELLE - Redouane HAMMOUTI - CRM & DATA ANALYSE
DIRECTION STRATÉGIE MARCHÉS ET TRANSFORMATION	DIRECTEUR	Laurent ASSOUD	- Sophie BILLA - TPE/BtoB/BtoC - Gaëlle BONNEFOY - Marché collectivités - Catherine MARIN - Marché Jeunes entreprises et porteurs de projet - Nicolas BOSSU - Marché PME et entreprises de croissance
DIRECTION RESSOURCES ET EXPERTISES	DIRECTEUR	Frédéric AGATE	- Hélène BARNAY - Dev. Commercial et international - Brice MOUNIER - Dev. Stratégique et entrepreneurial - Marie-Agnès AUPHAN - Assistance à la production - Nicolas SCHMIT - IMPLANTATION DES ENTREPRISES & AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - Christophe SANGALLI - Orga. de la perf. durable - Alexia OLIER - Formalités

DIRECTION RELATIONS ET COMMUNICATION INSTITUTIONNELLES	DIRECTEUR	Blandine VIGNON	- Philippe TRINTIGNAC - Gaëlle DE POMMERY
BANC NATIONAL D'EPREUVE Saint- Etienne	DIRECTEUR	Jean-Marie BERTHEL	<i>Néant</i>

- Pour les correspondances liées à l'activité des délégations de Lyon, Saint-Etienne et Roanne, avec les représentants des pouvoirs publics, les institutions, les collectivités locales de la délégation ou représentants légaux d'entreprises.

Périmètre	Titre	Nom du délégataire	Observations : en cas d'absence, sur leur seul périmètre
DELEGATION Saint-Etienne	PRESIDENTE de DELEGATION	Irène BREUIL	Sylvie REVEYRAND
DELEGATION Roanne	PRESIDENTE de DELEGATION	Véronique MADELRIEUX	Didier LAURIAC
DELEGATION Lyon	PRESIDENTE de DELEGATION	Myriam BENCHARAA	Jérémy THILLET

- Toute autre correspondance liée à l'activité courante des délégations de Lyon, Saint-Etienne et Roanne

Périmètre	Titre	Nom du délégataire	Observations : en cas d'absence, sur leur seul périmètre
DELEGATION Saint-Etienne	RESPONSABLE TERRITORIAL	Sylvie REVEYRAND	<i>Néant</i>
DELEGATION Roanne	RESPONSABLE TERRITORIAL	Didier LAURIAC	<i>Néant</i>
DELEGATION Lyon	RESPONSABLE TERRITORIAL	Jérémy THILLET	<i>Néant</i>

- Délégation du Président de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne est donnée à Nicolas BONNET, Directeur Général, pour des actes spécifiques listés ci-dessous :

- Toute réclamation ou demande de dégrèvement d'impôts et taxes ;
- Tous les actes légaux, règlementaires et contractuels relatifs à la publication du magazine "CCI le Mag Eco" ;
- Tout avis réglementaire ou non concernant le commerce (dates de soldes, travail de nuit et du dimanche, liquidations, CDEC, vente au déballage, cartes de commerçants ambulants, naturalisation, etc.) ;
- Tout avis réglementaire ou non relatif à l'aménagement du territoire (SCOT, PLU, DTA, PDU, etc.) ;
- Toute formalité auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté ;
- Toute demande ou formalité nécessaire à la délivrance de permis de construire, d'autorisation d'aménager ou modifier un établissement recevant du public ou classé en code du travail ;
- Toute déclaration préalable à l'engagement de travaux.

- Sur sa proposition, délégation est donnée également aux personnes suivantes :

Nature de l'acte	Titre	Nom du délégataire	Observations : en cas d'absence, sur leur seul périmètre
Toute réclamation ou demande de dégrèvement d'impôts et taxes	DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER		Christophe EPALLE
Tous les actes légaux, réglementaires et contractuels relatifs à la publication du magazine "CCI le Mag Eco"	DIRECTEUR	Blandine VIGNON	Néant
Toute formalité auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté	DIRECTEUR	Laurent ASSOUD	Néant
Toute déclaration préalable à l'engagement de travaux	DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER		Jeff LAVAGNE

2. Gestion des Ressources Humaines

Depuis la réforme du réseau intervenue en 2010, l'organisation des ressources humaines à la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne prend en compte deux situations :

- Les salariés mis à disposition par leur employeur, la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes, sous statut administratif et de droit privé ;
 - Les salariés placés directement sous l'autorité de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne (services industriels commerciaux).
- Délégation du Président de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne en matière de gestion des ressources humaines des salariés mis à disposition par la CCIR et des salariés placés directement sous l'autorité de la CCI est donnée à **Nicolas BONNET**, Directeur Général.
 - Sur sa proposition, délégation est donnée également aux personnes suivantes :

Nature de l'acte	Périmètre	Nom du délégataire	Observations : en cas d'absence, sur leur seul périmètre
Procéder au recrutement et à la gestion de la situation personnelle des salariés et agents de droit privé	Banc National d'Epreuve de Saint-Etienne	Jean-Marie BERTEL	Valérie MORETEAU
Certification auprès de la CCI de Région, du montant mensuel des rémunérations nettes à payer aux agents statutaires et contractuels, mis à la disposition de la CCI mutualisées dans le cadre du schéma régional d'organisation des missions)	CCI Lyon Métropole Saint Etienne Roanne	Valérie MORETEAU	Néant
Procéder au recrutement et à la gestion de la situation personnelle (conformément au V de l'article R. 711-32 du code de commerce) des agents de droit privé nécessaires au bon accomplissement des missions opérationnelles de la CCI (hors directeur général et recrutements des personnels en charge de fonctions	CCI Lyon Métropole Saint Etienne Roanne	Valérie MORETEAU	Néant

3. Hygiène et Sécurité

- Délégation en matière d'hygiène et sécurité du Directeur Général de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne est donnée aux personnes suivantes :

Nature de l'acte	Périmètre	Nom du délégataire	Observations : en cas d'absence, sur leur seul périmètre
Toute responsabilité en matière d'hygiène et sécurité prévue par le code du travail. Prendre toute décision en matière d'hygiène et sécurité dans l'exercice des responsabilités qui sont déléguées.	Banc National d'Epreuve de Saint-Etienne	Jean-Marie BERTEL	Cédric BOCQUET
Toute responsabilité en matière d'hygiène et sécurité prévue par l'article 3 de l'annexe 1 à l'article 13 bis du Statut du personnel administratif des CCI.	Délégation de Saint-Etienne	Sylvie REVEYRAND	Néant
Prendre toute décision en matière d'hygiène et sécurité dans l'exercice des responsabilités déléguées.	Délégation de Roanne	Didier LAURIAC	Néant

4. Gestion financière

a. Engagement des dépenses et recettes dans le cadre de l'exécution du budget - Délégations du président

- Délégation du Président de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne est donnée à **Nicolas BONNET**, Directeur Général, sur les actes suivants :
 - o Tout engagement de dépenses d'un montant inférieur à 140 000€ HT par opération pour l'ensemble des services de la CCI, cela comprend :
 - Toute commande pour un montant par commande inférieur à 40 000€ HT ;
 - L'acte d'engagement de tout MAPA pour un montant par marché compris entre 40 000€ HT et 140 000€ HT ;
 - Tout acte et formulaire d'exécution des MAPA ou appels d'offres, sans limitation de montant dont le Président aura décidé la passation après avis de la commission compétente et, le cas échéant, après délibération de l'assemblée générale
 - o Tout autre acte de dépenses relatives aux cotisations, aux remboursements de frais de mission et de déplacement des collaborateurs et élus ;
 - o Tout engagement d'actes dont découle une créance au profit de la CCI (devis avec ou sans remise), d'un montant maximal de 140 000€ HT ;
 - o Tout engagement d'actes dont découle une dette de la CCI (avoir - annulation d'un produit) pour un montant maximal de 140 000€ HT.
- Sur sa proposition, délégation est donnée également aux personnes suivantes, dans la limite de leurs attributions, des budgets approuvés par l'assemblée générale de la CCI et le respect des procédures internes en vigueur :

Nature de l'acte & Périmètre d'exécution	Périmètre	Nom du délégataire	Observations : en cas d'absence, sur leur seul périmètre
1. Marché de travaux, fournitures ou de services			
Tout acte de notification, sans limitation de montant dont le Président aura décidé la passation, l'engagement de publication pour tout MAPA, le paiement des frais de reprographie des dossiers, les courriers de consultation et de compléments d'information, toute demande de précision adressée aux candidats, toute information aux entreprises candidates sur les motifs de rejet, les avenants dont le Président aura décidé la passation, n'ayant pour effet d'augmenter le marché initial de plus de 15% pour les marchés de travaux et de plus de 10% pour les marchés de fournitures et services	CCI Lyon Métropole Saint Etienne Roanne	Jeff LAVAGNE	Annie KEZER
2. Achats et charges de gestion courantes			
≤ 20 000 € HT	DST	Laurent ASSOUD	Néant
	DCM	Alexandre BRAUN	Néant
	DRE	Frédéric AGATE	Néant
	DRCI	Blandine VIGNON	Néant
	DAF		Néant
≤ 10 000 € HT	DST - Marché TPE/BtoB/BtoC	Sophie BILLA	Néant
	DST - Marché Collectivité	Gaëlle BONNEFOY	Néant
	DST - Marché Jeunes entreprises et porteurs de projet	Catherine MARIN	Néant
	DST - Marché PME et entreprises de croissance	Nicolas BOSSU	Néant
	DCM - Ventes	David PERRUSSEL MORIN	Néant
	DCM - Business Développement	Gaëlle DUPUY	Néant
	DCM - Marketing et Communication	Sandrine MOUVAND	Néant
	DCM - CRM & Data analyse	Redouane HAMMOUTI	Néant

	DRE - DEVELOPPEMENT COMMERCIAL ET INTERNATIONAL	Hélène BARNAY	<i>Néant</i>
	DRE - DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE ET ENTREPRENEURIAL	Brice MOUNIER	<i>Néant</i>
	DRE - ASSISTANCE A LA PRODUCTION	Marie-Agnès AUPHAN	<i>Néant</i>
	DRE - IMPLANTATION DES ENTREPRISES & AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Nicolas SCHMIT	<i>Néant</i>
	DRE - ORGANISATION DE LA PERFORMANCE DURABLE	Christophe SANGALLI	<i>Néant</i>
	DRE - FORMALITES	Alexia OLIER	<i>Néant</i>
	DRCI - COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE	Philippe TRINTIGNAC	<i>Néant</i>
	DRCI - COMMUNICATION INTERNE ET INSTITUTIONNELLE	Gaëlle DE POMMERY	<i>Néant</i>
	DAF - PATRIMOINE ET MOYENS GENERAUX	Jeff LAVAGNE	Annie KEZER
	RESSOURCES HUMAINES	Valérie MORETEAU	Christine LE CHENADEC
	Banc national d'Epreuve de Saint-Etienne	Jean-Marie BERTHEL	Cédric MARCON - Méthodes, Maintenance, Travaux
	Délégation de Saint-Etienne	Irène BREUIL	Sylvie REVEYRAND
	Délégation de Roanne	Véronique MADELRIEUX	Didier LAURIAC
	Délégation de Lyon	Myriam BENCHARAA	Jérémy THILLET
3. Capacité à émettre un avoir ou un remboursement			
≤ 10 000 € HT	DCM	Alexandre BRAUN	<i>Néant</i>
	DRE	Frédéric AGATE	<i>Néant</i>
4. Signature d'actes et courriers dont découle une recette (dévis avec ou sans accord d'une remise)			
≤ 50 000 € HT	DCM	Alexandre BRAUN	<i>Néant</i>
	DRE	Frédéric AGATE	<i>Néant</i>

b. Mise en paiement - Délégations du Trésorier

- Délégation du Trésorier de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne est donnée aux personnes suivantes :

Nature de l'acte & périmètre d'exécution	Titre	Nom du délégataire	Observations : en cas d'absence du délégataire principal
<ul style="list-style-type: none"> - Tout titre de paiement - Tout document relatif aux opérations bancaires et de trésorerie - Toute déclaration de créance dans le cadre de procédure judiciaire - Tout bilan financier 	RESPONSABLE FINANCE ET COMPTABILITE	Christophe EPALLE	Double signature parmi : - Nathalie BAGNON - Aurélie VAULPRE - Stéphanie GUILLOT

5. Conventions

- Délégation du Président de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne est donnée à **Nicolas BONNET**, Directeur Général, pour signer toute convention attributive de subvention à la charge ou au bénéfice de la CCI, dans le respect des crédits inscrits au budget ; et d'une manière générale tout acte portant engagement juridique de la Chambre, toute convention, contrat passé avec des tiers, partenaires publics ou privés.
- Sur sa proposition, délégation est donnée également aux personnes suivantes, en matière de convention d'intérêt locale :

Nature de l'acte & Périmètre d'exécution	Périmètre	Nom du délégataire	Observations : en cas d'absence, sur leur seul périmètre
Dépenses ≤ 10 000 € HT ou Produits ≤ 50 000 € HT	Délégation de Saint-Etienne	Irène BREUIL	<i>Néant</i>
	Délégation de Roanne	Véronique MADELRIEUX	<i>Néant</i>
	Délégation de Lyon	Myriam BENCHARAA	<i>Néant</i>

- Sur sa proposition, délégation est donnée également aux personnes suivantes, en matière de convention découlant de l'activité courante de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne :

Nature de l'acte & Périmètre d'exécution	Périmètre	Nom du délégataire	Observations : en cas d'absence, sur leur seul périmètre
Dépenses ≤ 20 000 € HT ou Produits ≤ 50 000 € HT	DST	Laurent ASSOUAD	<i>Néant</i>
	DCM	Alexandre BRAUN	<i>Néant</i>
	DRE	Frédéric AGATE	<i>Néant</i>
	DRCI	Blandine VIGNON	<i>Néant</i>

6. Formalités

- Délégation du Président de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne est donnée à **Nicolas BONNET**, Directeur Général, pour signer tout mandat avec un porteur de projet, un entrepreneur individuel ou un représentant légal d'une entreprise dans le cadre de la réalisation de de ses formalités de création, modification ou radiation d'entreprise
- Sur sa proposition, délégation est donnée également aux personnes suivantes :
 - o Anne BRUNET
 - o Baptistine DUTANG
 - o Anne BRUNET
 - o Baptistine DUTANG
 - o Carole VERGNES
 - o Corinne GIRARDON RIVA
 - o Didier CANARD-VOLLAND
 - o Hélène VIEUILLE
 - o Laetitia SACCONI
 - o Marc PONTON
 - o Mathieu FORGET
 - o Nicole PUTINIER
 - o Nina LEBRETON
 - o Olivier BONHOMME
 - o Salman AL BARGAAWY
 - o Sandrine BARBIER
 - o Semra ERGUN
 - o Valérie THEVENET
 - o Madame Virginie MENEBOEUF

Signature du Directeur Général

Monsieur Nicolas BONNET

Précédée de la mention « Bon pour proposition » et « Bon pour délégation sur le périmètre Hygiène et Sécurité »

Bon pour proposition - Bon pour délégation sur le périmètre hygiène et sécurité.

Signature du Délégué - Président

Monsieur Philippe VALENTIN

Précédée de la mention « Bon pour délégation »

Bon pour délégation

Signature du Délégué - Trésorier

Monsieur Jean MOUGIN

Précédée de la mention « Bon pour délégation »

Bon pour délégation